



# COMMISSION RESTAURATION

## Mardi 7 février 2023

### COMPTE RENDU

#### ETAIENT PRÉSENTS :

##### SOGERES

Anis KRAIEM,  
Audrey KALACYAN  
Marco FERREIRA

##### DIÉTÉTICIENNE CDE 18

Laurence BODIN

##### AGRIATE

Ophélie LUSSON

##### CAISSE DES ÉCOLES DU 18 ÈME

Florent SOLONOT  
Eric RUCHETON  
Eric PROFFIT BRULFERT

##### ÉLÉMENTAIRE FOYATIER

Olivier COMPAGNON

##### MATERNELLE JB CLEMENT

Charlotte ACCART NASICA

##### MATERNELLE JB CLEMENT

Marie GAUTIER

##### COLLÈGE Y LE TAC

Florence MALLIAROS

##### ÉLÉMENTAIRE HERMEL

Gabrielle SIMOES

##### MATERNELLE 4 VAUVENARGUES

ÉLÉMENTAIRE 67 DAMREMONT  
Nicoletta MOSCO

#### Ouverture de la réunion à 9h30

##### Agrément DDPP Césaire

Le directeur de la Caisse des écoles informe les membres de la commission de l'obtention d'un agrément de 3 mois, par la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP), afin de produire des repas au collège Aimé CESAIRE et exporter ces repas en liaison chaude vers 4 écoles (58 Philippe DE GIRARD, 51 DEPARTEMENT, 11 PAJOL et 37 PAJOL). 600 repas seront dorénavant produits depuis le collège CESAIRE dont 400 seront exporter. C'est une étape importante dans la réforme de la restauration scolaire du 18ème arrondissement. La SOGERES livrera les denrées alimentaires brutes, le chef de cuisine du collège produira les repas avec son équipe, la coopérative RIDERS SOCIAL CLUB livrera les 400 repas aux écoles précitées par vélo cargo à assistance électrique. Madame MOSCO demande quand la Caisse des écoles se passera de la SOGERES pour la livraison de denrées, notamment pour augmenter la part des produits locaux. Le directeur répond d'abord que les denrées fournies sont de bonne qualité (50 % de bio, viandes labellisées, poissons issus de la pêche durable etc.). Il ajoute que le contrat de délégation de service public s'achèvera le 31 décembre 2023 et que la Caisse des écoles va recruter deux cadres chargés des achats et des marchés publics dont un particulièrement chargé des denrées alimentaires. Le premier est d'ores et déjà recruté et prendra son poste le 1 mars 2023. Le second acheteur sera recruté à l'automne 2023. Le technicien qualité indique que la Ville de Paris travaille au projet AGRI PARIS pour développer l'offre en produits locaux et que ce travail n'est pas encore complètement abouti. Madame MALLIAROS questionne sur le fonctionnement à l'issue du contrat avec la SOGERES. Le directeur répond que la Caisse des écoles va lancer deux marchés publics, l'un pour acheter des denrées alimentaires à compter de janvier 2024, afin de fournir les cuisines ou nous produisons directement des repas (actuellement collèges MAYER et CESAIRE) et l'autre marché pour se faire livrer des repas par un ou plusieurs prestataires en attendant que la Ville de Paris réalise les travaux des cuisines de production. Ces travaux s'étaleront sur 7 ans et chaque année, nous pourrons produire des repas dans une à deux cuisines supplémentaires. Le technicien qualité de la Caisse des écoles précise qu'à compter de septembre 2024, 500 autres repas seront produits depuis le collège CESAIRE pour exporter des repas vers 4 écoles supplémentaires. La Ville de Paris doit réaliser des travaux supplémentaires pour permettre de produire davantage de repas au collège CESAIRE. Le directeur de la Caisse des écoles ajoute que les parents d'élèves qui le souhaitent pourront participer à la rédaction des cahiers des charges des marchés publics évoqués. Il précise également que Monsieur le Maire accepte un allotissement géographique et qu'il est donc possible que plusieurs prestataires soient retenus pour livrer des repas. Il ajoute que c'est très important car cela permettra à des prestataires plus petits de candidater au marché de fourniture de repas.

Madame GAUTIER demande si, dans cette période transitoire, les menus seront harmonisés. Il est répondu que cela sera difficile d'harmoniser les menus, notamment s'il y a diversité de prestataires.

## Prestations alimentaires

Madame MOSCO précise avoir échangé avec la REV de l'école maternelle 4 VAUVENARGUES en novembre 2022 et que la collecte des biodéchets n'était pas encore effective. Le technicien qualité de la Caisse des écoles indique que la collecte des biodéchets, par l'entreprise MOULINOT, devrait débuter fin février 2023. Il ajoute que les chariots de tri ont été livrés dans les écoles maternelles, que du retard a été pris (négociation du contrat). Il précise que MOULINOT doit encore livrer les conteneurs. Des légumiers seront déployés sur les tables où déjeunent les enfants. Les enfants y déposeront leur reste de repas (pédagogie). Les corbeilles seront ensuite vidées dans les chariots de tri mobile qui passera de table en table. Les biodéchets seront ensuite déposés par les cantinières dans les conteneurs ; conteneurs qui seront sortis pour le ramassage, deux fois par semaine, par le gardien de l'école. Il est précisé que tous les collèges et toutes les écoles élémentaires font l'objet d'une collecte des biodéchets. Début mars, cette prestation sera assurée dans toutes les écoles maternelles afin que tous les biodéchets soient transformés en biogaz ou en engrais.

Madame GAUTIER indique que des parents d'élèves de l'école maternelle JB CLEMENT ont déjeuné à l'école en décembre dernier afin de vérifier la qualité et le fonctionnement général. Certains ont testé le repas végétarien, d'autres les repas standards. Elle indique que les parents sont revenus enchantés du test tant par la prestation alimentaire que par l'organisation : l'organisation est bien rôdée, les enfants sont accompagnés pour goûter, c'est fluide et agréable pour les enfants. Elle ajoute qu'il y a assez de personnel d'encadrement. Le matériel est suffisant. Elle précise que le dessert était une pomme le jour où elle a déjeuné. Les pommes ont été préparées avec un trancheur et les enfants ont pu consommer des quartiers de pommes. Elle fait part de deux bémols : elle regrette que les personnels ne présentent pas le repas car cela permettrait de participer à l'éducation alimentaire (identification de plats par les enfants). Enfin, elle ajoute que, compte tenu du temps d'attente (10 minutes), du pain a été donné aux enfants. Madame ACCART NASICA précise que ce jour-là, il n'y avait pas d'entrée. Dans l'idéal, il aurait été judicieux de donner le fromage prévu aux enfants (en entrée) plutôt que le pain. Cette proposition est jugée très pertinente par la Caisse des écoles. Les parents d'élèves ont été agréablement surpris de voir que les enfants d'âge maternel utilisaient des couteaux.

Madame SIMOES juge aussi favorablement l'évolution du service de restauration. Elle questionne la SOGERES sur l'envoi des photos du plat principal à l'ensemble des cantinières chaque jour afin que celles-ci respectent les grammages et la présentation. Elle ajoute que c'était un engagement de la SOGERES. Monsieur KRAIEM répond que cela n'a pas été possible à mettre en place à cause de problème informatique : la tablette Charlotte ne peut pas recevoir des photos (problème de taille de fichiers : le téléchargement est impossible). Le responsable qualité de la SOGERES indique avoir réalisé un livret permettant aux cantinières de visualiser certains types de plat. Il ajoute que la réalisation des « assiettes témoins » (plat végétarien – standard) est très chronophage et contribue au gaspillage alimentaire. Madame MOSCO ne comprend pas l'argument de la SOGERES. Madame SIMOES rappelle que c'est pourtant ce qui avait été convenu. Le directeur de la Caisse des écoles sollicite une autre solution. Madame LUSSON (prestataire de contrôle AGRIATE) indique que cela existait par ailleurs et pourrait être fait dans tous les offices. Il est demandé à ce qu'une assiette « type » soit présente dans chaque office, pour le végétarien comme pour le standard.

Madame MOSCO indique que la viande est souvent trop dure. Elle évoque aussi des quantités moindres en fin de service. Monsieur COMPAGNON partage cet avis. Madame BODIN (diététicienne) répond qu'il est important que les cantinières incitent les élèves à prendre toutes les composantes afin de proposer un repas équilibré. La SOGERES communiquera ainsi auprès de ses personnels dans les offices afin que les enfants soient sensibilisés.

## Second repas végétarien hebdomadaire

Le directeur de la Caisse des écoles annonce qu'un accord a été trouvé avec la SOGERES concernant le second repas végétarien hebdomadaire. Une cinquième composante (entrée, laitage, fruit-dessert) sera proposé lors du service de ce second repas végétarien hebdomadaire. L'objectif est de s'assurer de la satiété de l'enfant à l'issue de ces repas. Le responsable qualité de la SOGERES indique que des REV et des directeurs d'écoles n'auraient pas été avertis du service d'un second repas végétarien hebdomadaire, générant ainsi du mécontentement. Le directeur de la Caisse des écoles répond que le second repas végétarien est inscrit dans le Plan d'Alimentation Durable de la Ville de Paris et rappelle que la Caisse des écoles ajoute une composante dans ces menus sans surcoût pour les familles. Il indique « qu'il convient de banaliser les repas végétariens en rappelant qu'un repas végétarien est un repas comme n'importe quel autre. Il ajoute qu'en France, nous consommons 2 fois trop de viande. Il est ancré dans nos têtes que manger de la viande rendrait plus fort et nous permettrait d'être en bonne santé. Cette idée répandue est fautive : manger trop de viande est mauvais pour la santé. L'élevage intensif et la consommation quotidienne de viande est une donnée récente, depuis la seconde guerre mondiale ». Madame BODIN souscrit à l'argument et rappelle que nos grands-parents mangeaient trois fois moins de viande que nous.

## Divers

Madame GAUTIER évoque une fermeture de classe possible à JB CLEMENT l'an prochain. Elle se questionne pour savoir si cela remettrait en cause la production de repas depuis la cuisine de l'école. S'agissant d'un site appelé à produire pour les écoles situées à proximité (HOUDON, ORSEL et FOYATIER), le directeur de la Caisse des écoles ne pense pas qu'une fermeture de classe impacterait le projet. Les parents disent être mobilisés pour empêcher la fermeture de classe. Madame SIMOES indique la même problématique de fermeture de classe à HERMEL élémentaire avec là encore une mobilisation des parents. Une pétition est prévue et une manifestation programmée. Le directeur de la Caisse des écoles fera remonter ces informations aux élus de la Caisse des écoles.

Fin de la réunion 11h15.